

ANIMAUX / SEMENCES / EMBRYONS / ŒUFS A COUVER / OVOCYTES	Fil conducteur.NZ.01.01	Nouvelle-Zélande
	Octobre 2020	

I. DOMAINE D'APPLICATION

<i>Description du produit</i>	<i>Code NC</i>	<i>Pays</i>
Chiens et chats	0106 19	Nouvelle-Zélande

II. CERTIFICAT NON NEGOCIE

Type de certificat *Titre du certificat*

Certificat non négocié – modèle propre au pays	Model Veterinary Certificate A & Model Veterinary Certificate B - Cats and Dogs from Specified Countries or Territories where Rabies is Absent or Well Controlled	5 p.
---	--	-------------

III. INFORMATIONS GENERALES

1. Modèles à délivrer:

- [Certificat](#)
Les deux certificats (modèle A + modèle B) doivent être certifiés par un vétérinaire officiel (inspecteur officiel ou vétérinaire chargé de mission), après que les preuves confirmant la satisfaction des exigences aient été présentées.

2. Liens vers les documents néo-zélandais pertinents:

- [Guide du gouvernement néo-zélandais](#)
Ces instructions fournissent des informations sur les moyens acceptables pour assurer la conformité aux exigences des normes sanitaires à l'importation (IHS) : chats et chiens.
- [Import Health Standards](#)
Indiquez les exigences générales et spécifiques en matière de santé.

3. Informations concernant les analyses:

- **Analyse de Babesia gibsoni pour les chiens:**
Seule une I.F.A.T. réalisée au laboratoire de référence de l'OIE à Palerme, en Italie (C.R.A.Ba.R.T.) est disponible comme méthode d'analyse possible. Les résultats de cette analyse sont normalement connus 1 à 2 jours après l'arrivée de l'échantillon. Il appartient à l'opérateur d'obtenir les résultats de ces analyses dans les délais indiqués dans le certificat.

ANIMAUX / SEMENCES / EMBRYONS / ŒUFS A COUVER / OVOCYTES	Fil conducteur.NZ.01.01	Nouvelle-Zélande
	Octobre 2020	

Les données du laboratoire peuvent être consultées sur [le site web de l'OIE](#) (sous « *Babesiosis* »).